ART. 7 N° AS374

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS374

présenté par Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 7

I. – À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au deuxième alinéa »,

les mots:

« aux deuxième à dernier alinéas ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.